



Enseignement

ÇA SE PASSE PRÈS DE CHEZ NOUS

Lamine est orienté vers l'enseignement technique par son conseil de classe alors qu'il souhaite continuer en général, et en a les capacités. Pour rester dans le général, il va devoir changer d'établissement. Meriem portant le voile se voit refuser son inscription dans une école supérieure de mode.

Nous vivons dans un système de domination structurel raciste hérité du passé qui impacte tous les secteurs de vie (logement, santé, emploi, enseignement, police, ...). Nous sommes tous et toutes concerné.e.s en tant que racisé.e.s, non racisé.e.s, acteur.rice.s, témoins, victimes, agresseur.euse.s, ...

ÉTAT DES LIEUX

Selon Unia¹, les systèmes d'enseignement en Belgique reproduisent l'inégalité structurelle basée sur l'origine². Contrairement à la Communauté flamande³, il n'existe pas en Fédération Wallonie-Bruxelles de tradition visant à recenser l'origine ethnique des élèves au-delà de la nationalité. Néanmoins, les chercheur.euse.s ont pu identifier certains éléments démontrant une discrimination structurelle dans l'enseignement.

■ Comment cela se marque-t-il ?

- Par un **retard scolaire** : les élèves racisé.e.s ont plus de risques d'être maintenus en 3^e maternelle que les autres (1,4 fois plus de risques).
- Par une **orientation scolaire déterminée** : les élèves racisé.e.s ont plus de chances d'être orienté.e.s vers des filières qualifiantes, quelques soient leurs niveaux scolaires. En Région bruxelloise, des chercheur.euse.s ont montré que 80% des parents d'élèves de l'enseignement qualifiant bruxellois étaient nés à l'étranger alors que ce n'était le cas que pour 40% des élèves de l'enseignement général. Ils et elles⁴ ont également mis en évidence que les décisions des conseils de classe ne se basent pas toujours sur les compétences des élèves, mais que les préjugés, inconscients ou non, des enseignant.e.s joue un rôle déterminant. Par exemple, des enseignant.e.s justifient les réorientations par le manque de soutien parental supposé de l'élève d'une origine sociale peu élevée et/ou étrangère.
- Par des **écoles où la mixité** n'est pas toujours la norme. Le quasi marché scolaire est un phénomène qui provoque une compétition entre les écoles et des attitudes très différentes quant à l'accueil de la diversité. Lorsque les établissements occupent une bonne position sur le marché scolaire, ils cherchent à maintenir leur réputation pour attirer les parents, la plupart du temps au détriment d'une diversité au sein des élèves. A l'inverse, une école moins bien positionnée mettra en avant la mixité sociale au sein de son établissement. C'est de cette manière que les écoles accueillent soit très peu d'élèves racisé.e.s, soit énormément, ce qui pose question quant à la gestion de la diversité dans les établissements.
- Par un **enseignement** où l'on aborde peu ou pas la question de la (dé)colonisation. Il en ressort une forte méconnaissance des élèves et du corps enseignant du passé de la Belgique et particulièrement de l'impact de la propagande coloniale sur les stéréotypes et préjugés véhiculés à l'encontre des personnes noires.
- Par des **micro-agressions** au quotidien dont sont victimes les élèves racisé.e.s. Par exemple : toute la classe qui regarde la seule personne racisée lorsqu'il est question de l'Afrique, le fait que la seule personne racisée ne pourra pas jouer n'importe qui dans les pièces de théâtre de l'école, les questions constantes « tu viens d'où ? », etc.
- Par une **faible représentation**⁵ d'enseignant.e.s racisé.e.s dans les écoles maternelles, primaires, secondaires et supérieures, l'enseignement à temps partiel, artistique et de promotion sociale dans toutes les parties du pays.

■ Des conséquences à long terme

- En termes d'apprentissage tout au long de la vie : la mauvaise image laissée par l'école peut induire chez les individus des réticences ou des peurs à poursuivre d'autres formes d'apprentissage. En termes de confiance en soi, un parcours scolaire difficile laisse également des traces.

- Départ plus difficile/biaisé sur le marché de l'emploi : l'orientation vers des secteurs non souhaités par les élèves engendre une baisse de motivation pour trouver du travail. Par ailleurs, comme expliqué dans la fiche « emploi », les secteurs dans lesquels les personnes racisées sont le plus représentés sont des secteurs souvent précaires, mal payés, etc.

ÇA NOUS PRÉOCCUPE

Œuvrons à la déconstruction de ce système de domination en soutenant les revendications de NAPAR⁶ et d'Unia et interrogeons-nous sur notre posture dans le système en tant qu'acteur.rice ou simple témoin.

■ S'impliquer

Au sein de l'école de nos enfants,

- recensons les vécus de discriminations rapportés par les personnes racisées pour visibiliser la problématique ;
- menons une campagne d'information sur ce que produit notre système scolaire.

■ Faire prendre conscience

- sensibilisons les acteur.rice.s de l'école aux discriminations indirectes et structurelles, afin de mettre en lumière ce qui, au sein des pratiques de l'école, produit des inégalités ;
- soutenons les équipes éducatives dans l'acquisition de méthodes, d'outils et de compétences pédagogiques pour appréhender des classes diversifiées.

■ Revendiquer

Interpellons la Fédération Wallonie-Bruxelles pour :

- que ses bases de données administratives soient améliorées (en incluant des variables plus précises) afin de permettre aux chercheur.euse.s de poser un diagnostic plus précis sur les inégalités scolaires ;
- qu'une plus grande mixité sociale et « ethno-culturelle » soit favorisée au sein des écoles, via notamment une réforme du décret Inscriptions ;
- que les processus d'orientation scolaire soient revus et objectivés afin qu'ils aboutissent à des choix d'options réellement positifs pour les élèves. Afin de mieux les garantir, il faut plus de transparence dans les décisions des délibérations prises dans les conseils de classe sur la poursuite des études et sur des programmes individuels adaptés pour les élèves ;
- que dans les écoles secondaires et supérieures de l'enseignement officiel et l'enseignement libre, dans l'enseignement pour adultes, de promotion sociale et dans tous les hautes écoles, il devient possible pour les élèves et étudiant.e.s de porter des signes convictionnels ;
- que des politiques soient mises en place pour s'assurer que le personnel enseignant soit le reflet de la société. Après un audit des enseignant.e.s en termes d'origine, favoriser la mise en place d'objectifs chiffrés et d'actions positives pour augmenter le nombre de personnes racisées qui s'inscrivent pour une formation d'enseignant.e, obtiennent un diplôme et sont engagées durablement dans l'enseignement ;
- que la formation initiale et continue des enseignant.e.s (en ce compris les professeur.e.s des écoles supérieures et d'universités) soit renforcée afin de les stimuler à gérer l'interculturalité et à lutter contre les différentes formes de racisme au sein de leur (futur) établissement ;
- que l'histoire de la colonisation figure dans les programmes d'enseignement obligatoire dans tous les réseaux et à tous les niveaux d'enseignement, et qu'un examen et une réécriture des manuels scolaires et du matériel didactique soit mise en œuvre pour déceler les fausses représentations des faits historiques.

POUR EN SAVOIR PLUS : www.ciep.be



1. *Marché du travail et origine. Monitoring socio-économique*, Unia 2019 (en ligne) www.unia.be/files/Documenten/Publicaties_docs/Monitoring_FR_-_WEB-AS.pdf
2. La dénomination « origine ethnique » est utilisée ici comme le critère générique pour renvoyer aux différents critères dits « raciaux » qui légalement comprennent la nationalité, l'origine nationale ou ethnique, la prétendue race et la couleur de peau.
3. Baromètre de la diversité 2017, Unia, 2018 (en ligne) www.unia.be/files/Documenten/Publicaties_docs/1210_UNIA_Barometer_2017_-_FR_AS.pdf
4. « L'enseignement en Belgique reste inégalitaire », Unia, 4 février 2018 (en ligne) www.unia.be/fr/articles/lenseignement-en-belgique-reste-inegalitaire-selon-lorigine-sociale-ou-ethnique-des-eleves
5. *Propositions d'actions prioritaires de la Coalition NAPAR pour un plan d'action interfédéral contre le racisme*, NAPAR, mars 2020.
6. Les propositions émergent des revendications de la Coalition belge pour un plan d'action interfédéral de lutte contre le racisme (NAPAR) et d'Unia (Centre inter-fédéral de lutte contre les discriminations).